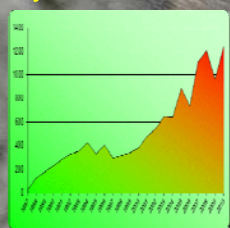


ATHENEWS *n°51*

1^{er} trimestre 2011



Lynx : braconnages, suite



Dossier : Bilan des accueils 2010



Anecdotes



Bulletin de l'association ATHÉNAS - UFCS Franche-Comté / Bourgogne Est
Siège social : 366, chemin de Montceau 39570 L'ÉTOILE
Tél : 03.84.24.66.05 centre@athenas.fr www.athenas.fr
Adresse postale : BP 60921 39009 LONS-LE-SAUNIER Cedex



ÉDITO

C'est encore l'hiver, et les esprits s'échauffent déjà. Cela fait plusieurs semaines que de nombreuses organisations locales s'évertuent à faire savoir par voie de presse tout le mal qu'ils pensent du projet de parc naturel des zones humides. En effet le territoire de la Basse Vallée du Doubs a été identifié par le Ministère de l'Ecologie pour être choisi parmi trois sites en France. Ce projet fait suite à la transcription d'une directive européenne, négociée dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, dont chacun s'accorde à dire qu'il a eu au moins le mérite de mettre autour de la table l'ensemble des acteurs concernés par le sujet.



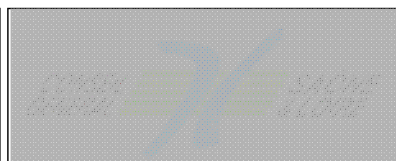
Nous connaissons bien ce territoire situé au cœur de notre zone d'intervention, à cheval entre le Jura et la Saône-et-Loire, et aux portes de la Côte d'Or. Sa richesse en sites naturels fait que nous y intervenons régulièrement, notamment pour la protection du busard cendré. Ce territoire accueille de nombreuses activités humaines, des zones écologiques de qualité et remplit des fonctions irremplaçables, par exemple sur le régime des eaux. La plupart des organisations agricoles, rurales et politiques qui se sont exprimées jusque-là agitent le spectre d'une mise sous cloche du territoire. En entendant pourtant les même mots, nous avons une interprétation différente : la démarche proposée comprend de nombreux outils et accompagnements, ainsi que des moyens financiers. Des temps de concertation sont prévus : il semble évident qu'un tel projet ne se réalise qu'avec le soutien des forces vives du territoire. Avec une approche constructive, ce projet nous semble plutôt une chance pour ce territoire. Donc, contrairement à ce qui est avancé, rien n'est figé, gelé, ni arrêté. Des activités pastorales existent dans les Parcs Nationaux de montagne, la chasse est pratiquée dans celui des Cévennes, le tourisme (canalisé) continue à Port Cros. Parler de gel des activités relève de la grosse démagogie.

En parallèle de ce projet de parc, on entend peu ces organisations s'inquiéter des effets de la Ligne à Grande Vitesse qui traverserait de part et d'autre ce territoire. De même à propos des permis accordés pour des recherches en profondeur sur les communes de Lons-le-Saunier, Les Mousières et Gex, dans le but d'exploiter des gisements pétroliers. Maintenant qu'on connaît les effets de l'exploitation de gaz de schistes, désastreux notamment pour la qualité des eaux, comment ces organisations se positionneront-elles ?

De toute évidence, le projet de parc naturel nous questionne à nouveau sur la voie à suivre, pour suivre la fuite en avant ou rechercher des compromis pour trouver des équilibres durables.

Le Président, Walter BILLIG

Nos partenaires



ATHÉNAS est membre de l'UFCS
Union Française des Centres de
Sauvegarde de la Faune Sauvage
www.uncs.org





C'EST DE SAISON

Sempiternel rappel de printemps :

JEUNES ANIMAUX : IL EST URGENT DE NE RIEN FAIRE

Le printemps est propice à la balade et à la découverte fortuite de jeunes animaux. Actuellement déjà, les premières chouettes hulottes et les premiers écureuils arrivent au Centre.

Il est utile de rappeler que les rapaces nocturnes (excepté la chouette effraie) sortent prématurément du nid pour se répartir aux alentours, pas toujours bien cachés. Ces excursions de poussins partiellement emplumés sont normales et font partie du processus d'émancipation de ces espèces. **NE LES PRÉLEVEZ PAS A PRIORI**, mais laissez-les en place, au

besoin en les déplaçant de quelques mètres s'ils sont trop exposés (circulation routière, curiosité des passants). En cas de doute, contactez-nous avant d'entreprendre un sauvetage peut-être inutile.

Surtout, ne manipulez pas une jeune chouette hulotte à la



tombée de la nuit, sa mère peut se révéler une fouguese gardienne qui oubliera sa peur de l'homme pour n'écouter que ses œstrogènes et attaquer l'intrus. Certains cuirs chevelus de bons samaritains portent encore les stigmates de cette fureur maternelle.

Si un nid d'écureuil est tombé au sol suite à une rafale de vente ou à un élagage tardif, laissez-le en place et au calme : dans une majorité de cas, après la fin de l'élagage une heure suffira à la mère pour récupérer tous ses jeunes et les replacer en sécurité dans un de ses nids de rechange.

Enfin, pour tout jeune animal sauvage, le pain est indigeste, le lait est un poison, et le steak haché est une alimentation inadaptée dans sa présentation, très carencée et souvent trop grasse.

En toutes circonstances, appelez le Centre avant toute tentative de nourrissage, et ne perdez pas de vue que, les jeunes oiseaux ayant une croissance très rapide (15 à 25 jours), toute carence alimentaire même minime aura des répercussions sur leur santé et leur capacité à survivre (squelette, plumage).

<http://www.athenas.fr>

Re-découvrez le site de l'Association publié sous WordPress. Plus esthétique et interactif, avec nouvelle présentation. Et toujours le forum de discussion « **Faune Info** ».

Apportez aussi vos suggestions en nous écrivant à centre@athenas.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ATHÉNAS

Dimanche 3 avril 2011

VENEZ NOMBREUX !!!

Voir documents joints

Rapports annuels sur www.athenas.fr

Bulletin trimestriel. N° ISSN : 1960- 2715. Dépôt légal : 17 mars 2011. Directeur de la publication : Walter BILLIG. Rédactionnel / mise en page : Gilles MOYNE, Cathy POIMBOEUF. Relecture : Yves DUCROT, Imprimé sur papier recyclé par Plessy Sarl, 74 rue St Désiré, 39008 Lons le Saunier.

Crédit photo : Chat forestier (couverture), chouettes hulottes (p. 3), lynx (p. 4), lézards des murailles, lâcher cigognes (p. 5), faucon crécerelle, hérisson, lâcher de buse variable (p. 6 & 7), faucon crécerelle, buse variable, (p. 8) Gilles MOYNE, lézard vert (p. 9) Jean-Philippe PAUL, Chantier -nature (p. 9) Corinne PETITCOLIN, écureuil curieux (p. 10) inconnu, source Koreus.

BRACONNAGE

L'affaire des MOLUNES a été citée à l'audience du Tribunal de Grande Instance de LONS (39) le 11 mars, pour être reportée au 8 juillet, à la demande de certaines parties civiles. Le prévenu (Président de l'ACCA des MOLUNES) est accusé de destruction de lynx par arme à feu durant une battue en octobre 2010, et il lui est reproché d'avoir découpé le cadavre pour l'enterrer afin de le dissimuler. Le cadavre n'a pas été retrouvé, mais c'est grâce aux témoignages concordants de plusieurs témoins (dont 2 chasseurs révoltés par cet acte) que le prévenu a été confondu, sans toutefois reconnaître les faits.

Comme d'autres associations, ATHÉNAS, considérant avoir subi un préjudice au regard de son action, s'est constituée partie civile et demandera réparation à hauteur du coût du suivi d'un lynx après relâcher.

Par ailleurs, ces derniers mois, un crâne de lynx présentant un impact de balle a été trouvé à CHAMPAGNOLE, et deux jeunes orphelins ont été récupérés dans le Massif (Jura/Ain), ce qui signifie la disparition de deux mères.

ORPHELINS ET POLÉMIQUES

Quelques jours avant l'audience du 11 avril, et alors que dès décembre 2010 nous avons rendu publiques les captures des deux jeunes lynx orphelins des PLANCHES-EN-MONTAGNE et de CHALLEX (01), un écran de fumée a été déployé : dans la presse, suite un article nous concernant, la Fédération des Chasseurs du Jura a fait part de sa vertueuse indignation par rapport à ces captures illégales et les a assimilées à l'acte de braconnage des MOLUNES. Elle a également fait état de l'étude photographique visant à estimer la population de lynx (pilotée par le Réseau Lynx - ONCFS) comme un moyen de parvenir à obtenir la « gestion » du lynx, revendiquant un plan de chasse pour cette espèce dont, selon elle, la population n'a plus besoin de protection. Il y a 10 ans, la FDC 39 affirmait qu'il était impossible de relâcher un jeune lynx après qu'il a été élevé quelques mois par l'homme. Il y a 5 ans, elle nous menaçait devant le préfet d'empêcher par des manifestations le lâcher de Mataf. Maintenant qu'elle ne peut plus nier le fait que la réinsertion de jeunes lynx soit réalisable puisque les réussites sont avérées par des suivis télémétriques, elle prétend que l'espèce n'a pas besoin d'être protégée, parle d'effectifs abondants et de nécessité de régulation.

Dans un contexte d'érosion de la biodiversité, cette façon de regarder par le petit bout de la lorgnette et d'annoncer à l'avance les résultats d'une étude en dit long sur les motivations des dirigeants concernés. Par ailleurs lorsque l'on considère le résultat de la « gestion » du sanglier, qui - à coups d'hybridation et de centaines de milliers de tonnes de maïs non traçable larguées dans la nature - est devenu une espèce omniprésente au comportement dénaturé, multipliant les accidents de la circulation et les dégâts sur cultures et aux portes des agglomérations, on est en droit d'émettre des doutes sur la capacité des fédérations de chasse à gérer une population animale autrement qu'avec des vues de court terme*.

Rappelons que, selon le dernier rapport du comité UICN France (Muséum National d'Histoire Naturelle, Société Française d'Étude et de Protection des Mammifères et ONCFS), le lynx figure sur la liste rouge des 11 espèces de mammifères les plus menacées en France. L'espèce est considérée comme en danger en raison du braconnage et de la circulation routière et elle est également désignée par la Directive 92/43 CEE comme espèce d'intérêt communautaire et nécessitant une protection stricte.

La Franche-Comté compte les 2/3 des effectifs nationaux de l'espèce, et de ce fait a une responsabilité particulière dans sa conservation.

Notre prochain combat administratif est d'aboutir à l'autorisation de relâcher des 2 jeunes capturés dans l'hiver (demande déposée) et d'obtenir comme dans le passé récent une dérogation quinquennale nous permettant d'intervenir rapidement pour les sauvetages de jeunes lynx orphelins, dont l'apparition en période hivernale est désormais devenue régulière.

**La baisse constante des effectifs de chasseurs incite les ACCA à inviter des chasseurs extérieurs, activité rémunératrice pour laquelle lesdites ACCA entretiennent les populations de sanglier à un niveau attractif par un agrainage irraisonné. L'Etat a dû mettre en place un plan national de régulation du sanglier et, dans certains cas, est contraint de procéder - via ses agents - à des tirs de régulation que les ACCA refusent d'assumer, dans une optique mercantile .*

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature.
ACCA : Association Communale de Chasse Agréée.

PUBLICATION ... ET CONFIRMATION

Notre fructueuse collaboration avec le CNRS et l'IRD vient de se concrétiser par l'achèvement d'une étude coréalisée, en voie de publication dans une revue scientifique. Cette « Évaluation de la réhabilitation de jeunes lynx orphelins par le suivi télémétrique après relâcher », a consisté en la description de la typologie des cas de lynx orphelins, et du protocole d'élevage, ainsi qu'en la comparaison des données collectées lors du suivi télémétrique des lynx relâchés par le Centre avec celles collectées par l'ONCFS lors du suivi de lynx sauvages équipés d'émetteurs dans les années 90. Elle a permis, grâce à une analyse scientifique des modalités de dispersion, d'occupation spatiale, et du comportement de prédation, d'établir que les lynx subadultes élevés et relâchés par le Centre avaient un comportement similaire aux individus sauvages : utilisation d'habitats suboptimaux, distance de dispersion moyenne comprise entre 8,5 et 12,5 km, déplacements quotidiens moyens de 2,5 km. Enfin, le suivi satellitaire, couplé avec le suivi VHF et le suivi de terrain, a permis de préciser le comportement de prédation de ces subadultes en dispersion.

Cette étude a été jointe à la demande de dérogation pour le relâcher des deux jeunes actuellement détenus au Centre. Souhaitons qu'elle permette au Ministère de l'Écologie de mieux appréhender notre travail et la nécessité de sa poursuite en tant qu'action de conservation, à la lumière des mortalités d'adultes constatées et déduites (collisions et braconnage).



-cdotes/potins/anecdotes/potins/ane-



Y'A PLUS DE LÉZARD !

Mentionné dans les brèves du dernier N° d'ATHÉNEWS, le recueil de 40 lézards des murailles en janvier avait quelque chose de peu banal !

C'est un particulier de ST-GERMAIN-DU-BOIS (71), qui, entreprenant des travaux de rénovation, a découvert - entre mur de pierre et doublage isolant - quarante lacertidés en pleine hibernation.

Bien inspiré, il les acheminés au Centre sans les réchauffer, et ils ont ainsi pu poursuivre leur somme hivernal durant plus



de 2 mois, avant d'être relâchés tout récemment, à l'exception d'un seul, blessé lors des travaux, et mort des suites de ses blessures.

Le soleil de mars a eu tôt fait de leur faire retrouver leur vélocité habituelle, et ils ont rapidement disparu dans les murs où ils ont été déposés.



EN BREF

- Hulottes toujours précoces : les premiers jeunes découverts (et non remplaçables, cf page2) sont arrivés au Centre dès le 15 février, âgés de 25 jours, ce qui situe l'éclosion, aux environs du 20 janvier, et l'accouplement juste avant Noël.
- Trois blaireaux sont arrivés au Centre en ce début d'année, tous immatures, tous trois victimes de la route et sévèrement touchés. Deux n'ont pas survécu, et le troisième est toujours en soins.
- Premier écureuil recueilli en cette fin d'hiver, un jeune mâle tombé de son nid à l'âge de six semaines, qui est en cours d'élevage. La mise bas chez l'écureuil peut avoir lieu de mars à octobre. Attention aux travaux d'élagage tardifs !

CIGOGNES

DANS LES STARTING-BLOCKS...

Le lâcher de cigognes est toujours un évènement, après 6 mois de captivité suite à des blessures héritées du réseau électrique*.

Trois cigognes blanches ont été relâchées le 3 mars à



l'Étoile. Depuis, deux d'entre elles sont toujours dans le secteur. Aperçues de temps à autre, elles mulotent dans les prairies humides du sud du village. Immatures, elles ne vont pas se reproduire cette année et ne sont donc pas pressées. Peut-être resteront-elles jusqu'en juillet, comme d'autres l'ont fait par le passé.



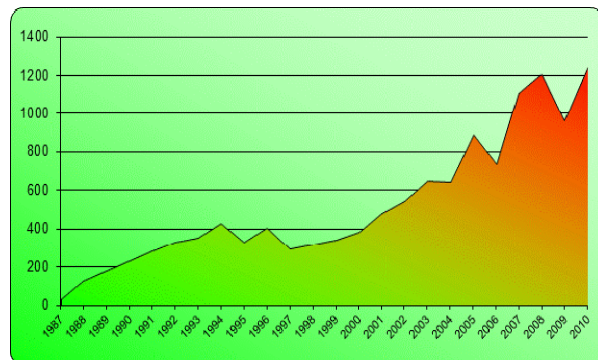
... ET ERDF TOUJOURS AUTISTE

*Toujours pas de convention avifaune digne de ce nom en Franche-Comté, entre ERDF et les associations... La nouveauté, c'est qu'ERDF refuse de nous rencontrer, ainsi que la CPEPESC, sans aucune explication. Son responsable communication (commanditaire du dénichage illégal de jeunes opéré en juin par l'Apécial, voir ATHÉNEWS N° 49) semble perdre de vue que la grande majorité des données d'électrocution, de collision avec les lignes collectées en Franche-Comté provient du Centre ATHÉNAS. A moins que justement, il pense que le fait de nier une chose suffit à faire qu'elle n'existe plus... C'est peut-être la stratégie du petit enfant se cachant derrière son doigt. Nous continuerons à dénoncer avec la plus grande vigueur toute convention bidon visant, sous couvert d'actions de communication, à faire croire qu'ERDF prend en compte ce problème, alors que plus de 50 cas transmis en 2 ans n'ont pas reçu le début d'une réponse.

BILAN DES ACCUEILS EN 2010

Encore une fois, le niveau d'accueils a « explosé » : 1247 admissions ont été réalisées l'an passé. Pas d'événement météorologique particulier, pas de cataclysmes, juste la confirmation d'une courbe ascendante après la baisse « accidentelle » de 2009. Dissection et analyse d'une année où les organismes et les équipements ont encore été mis à rude épreuve, avec certains mois comptant plus de 200 accueils, et parfois jusqu'à 180 individus détenus simultanément.

HAUSSE DANS LA CONTINUITÉ DE 2007 ET 2008



Les accueils sont repartis à la hausse après l'accalmie de 2009 (dont la principale raison était la douceur d'un long automne et la clémence de l'hiver). Les mois de juin et juillet, qui représentent à eux seuls plus du tiers des accueils, et le dernier trimestre (avec un enneigement précoce, et plusieurs phases de froid, un hiver normal, en fait, tel qu'on n'en avait pas vu depuis plusieurs années) ont constitué les temps forts de l'année sur le plan du volume d'activité.

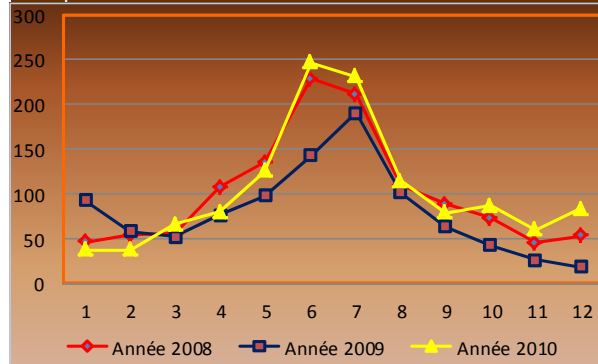
Comptant désormais 175 bénévoles, le réseau de correspondants irrigue la plus grande partie de la zone d'intervention et contribue indéniablement à cette augmentation, synonyme de collecte plus exhaustive.

Avec 80 espèces d'oiseaux, 18 de mammifères (dont 7 de chauves-souris), 6 de reptiles et 2 d'amphibiens, la diversité par classe ne change pas de manière significative : on peut cependant noter une diminution du nombre d'espèces de mammifères (moins de mustélidés qu'en 2009, et pas de lagomorphes-lapins, lièvres), alors que l'effectif global accueilli a augmenté.

Chez les oiseaux, les rapaces représentent encore plus de la moitié du total, avec une large majorité de diurnes, ainsi qu'un maintien de la part relative du martinet noir qui, bien qu'étant accueilli pour l'essentiel seulement sur une période de 3 semaines sur l'année (20 juin au 15 juillet) ne représente pas moins de 11% des accueils d'oiseaux.



Comparaison des accueils mensuels des 3 dernières années

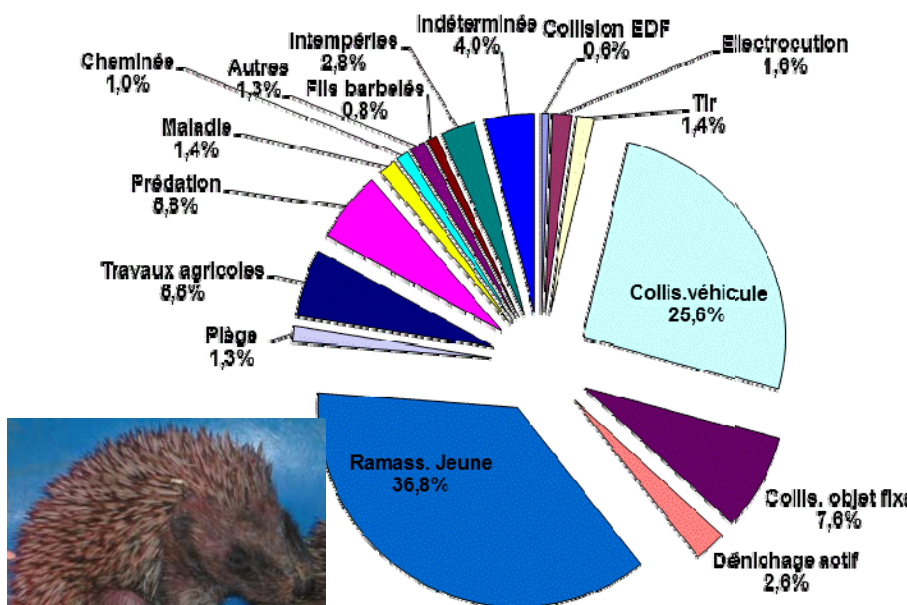


LE HÉRISSON, UNE VALEUR MONTANTE

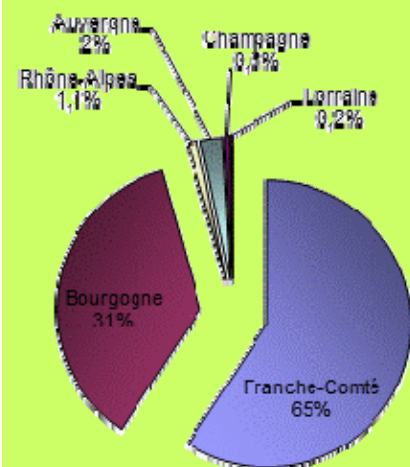
Devenu en 2010 la deuxième espèce la plus fréquemment admise, le hérisson a logiquement vu 95% de ses effectifs accueillis entre avril et octobre, et 45% sur le seul mois de juin, période où tonte, débroussaillage et divers travaux d'été battent leur plein.

Adultes sévèrement blessés par des machines, des chiens et des voitures ou très

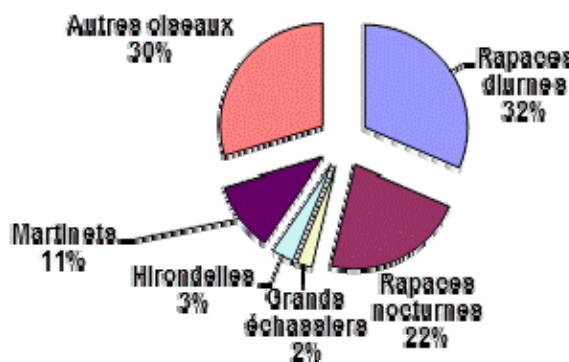
jeunes individus découverts par des particuliers, ils sont victimes des mouches, et d'infection, mais aussi du lait de vache et de sévères hypothermies et le taux de relâcher de l'espèce est par conséquent l'un des plus faibles (28%) parmi les espèces. Ceci est l'occasion de rappeler que, contrairement à une idée reçue et aux affirmations de certains professionnels, le lait de vache, en raison de son taux de lactose, mais également le lait maternisé pour chiots et chatons (élaboré à base de lait de vache) ne conviennent pas au hérisson (pas plus qu'à l'écureuil), et provoquent diarrhée et mé-téorisation, toujours fatales, et aggravées par l'hypothermie : un jeune hérisson, dont la température corporelle doit être de 38,5°C, est incapable de se thermo-réguler, et doit donc être maintenu artificiellement à cette température (et non pas à température ambiante). On peut une fois encore déplorer les mauvais conseils donnés aux particuliers par les sites Internet des « spécialistes » qui encouragent en outre à la détention illégale.



PROVENANCE DES ANIMAUX LE STATU QUO



L'origine des accueils est globalement inchangée, avec toutefois une très légère augmentation pour ceux provenant de la région Rhône-Alpes, principalement en raison de la non-prise en charge des martinets noirs et des mammifères par le Centre de Francheville (69). L'Auvergne reste « pourvoyeur » d'œufs de busards cendrés. Les autres provenances restent anecdotiques.



CAUSES D'ACCUEIL

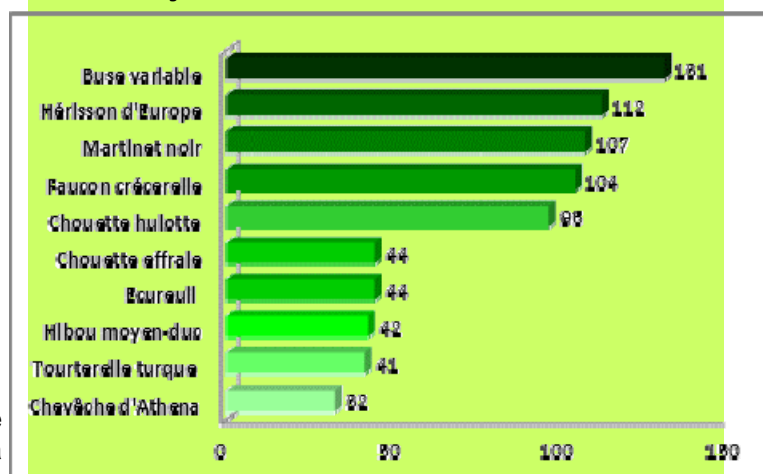
Elles sont stables dans leur répartition, excepté le ramassage de jeunes animaux, qui cette année a connu une augmentation de 5%. Ainsi, sans surprise, 81% des martinets noirs étaient des jeunes, de même que 60% des hérissons et 50% des faucons crécerelles et des rapaces nocturnes. Notons toutefois la réapparition (avec plus de 1% d'occurrence) du piégeage comme cause d'accueil, avec notamment le sinistre piège à poteau, conçu et posé pour capturer les rapaces et les amputer « à vif » des membres inférieurs. En 2010, un milan royal, une buse variable et une chouette effraie ont fait les frais de ce dispositif barbare pourtant prohibé. Les collisions routières baissent en valeur relative, en raison de la moindre proportion de buses variables. Enfin, toujours présentes et concernant le même « public » (buse, faucon crécerelle, chouette effraie et surtout cigogne blanche), les électrocutions et collisions d'oiseau avec le réseau, reste à un niveau appa-rent faible, mais qui ne traduit pas la réalité des mortalités.

RELÂCHERS : LÉGÈRE BAISSÉ

Cette baisse n'est pas révélatrice d'un taux supérieur d'échec dans les soins, mais d'un taux de mortalité immédiate plus important (animaux arrivant morts, ou mourant dans les premières 24h. Le taux de relâcher des animaux traités est toujours proche de 75%. Pour mémoire, ont été relâchés en 2010 notamment 1 castor d'Europe, 3 râles des genêts, 3 hiboux grands-ducs, et beaucoup d'autres ...

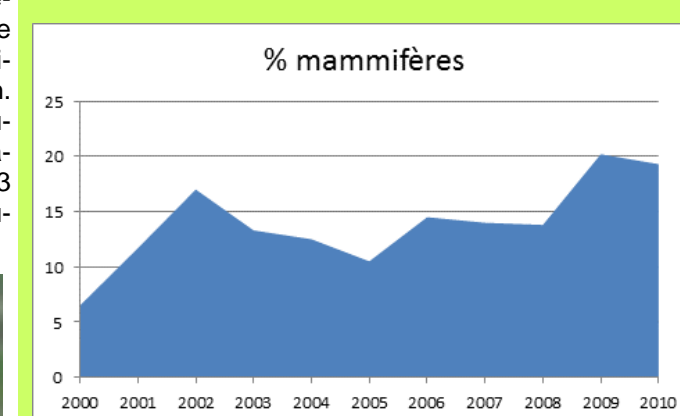


ÇA BOUGE DANS LE TOP 10



Si la buse variable reste indétrônable en tête des accueils, les lignes bougent à l'arrière. Ainsi, pour la première fois, le hérisson dépasse les 100 accueils annuels et vient coiffer le faucon crécerelle, devancé également par le martinet noir. L'écureuil fait son entrée dans le top 10, ainsi que - plus inattendues - la tourterelle turque et surtout la chevêche d'Athéna.

LES BÊTES À POIL TIENNENT LEUR RANG



Les mammifères représentent comme l'an passé près de 20% des accueils. Le plus gros de leurs effectifs est constitué de hérissons (46,4% des mammifères) et d'écureuils (18%). Vient ensuite la pipistrelle commune (8%), le renard (6,2%, essentiellement des jeunes, avec 66% de relâcher par réinjection en terrier) et le chat forestier (5,8%, là avec beaucoup d'individus collectés morts à des fins d'études. 3 jeunes de 2010 seront relâchés fin avril 2011).

BUSE VARIABLE ET FAUCON CRÉCERELLE

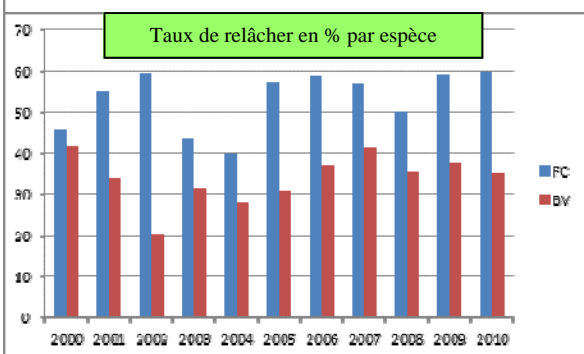
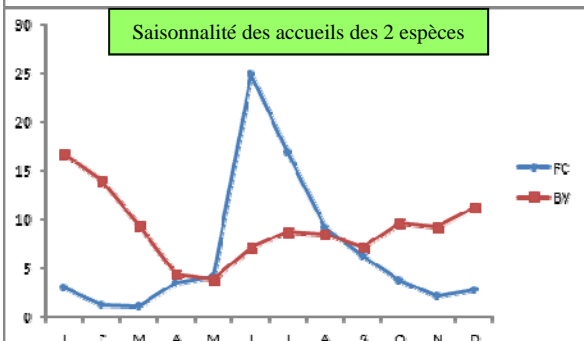
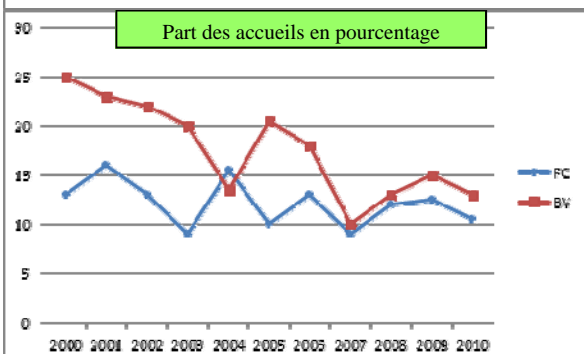
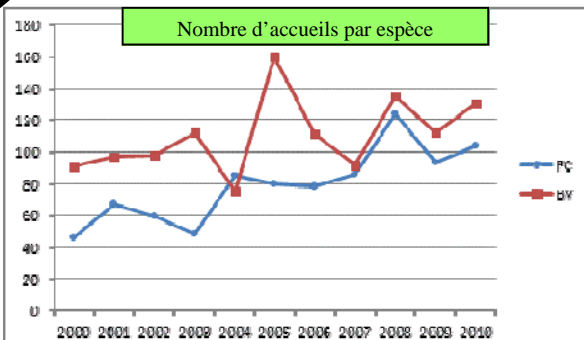
Évolution de leur accueils de 2000 à 2010.

Les accueils des deux espèces, les plus communes de nos rapaces diurnes, ont évolué de façon différenciée. Si toutes deux ont vu leur nombre d'accueils augmenter en valeur absolue entre 2000 et 2010, celui des buses variables a crû de seulement 30%, alors que le total des faucons crécerelles recueillis est passé du simple au double. Plusieurs raisons permettent d'expliquer ce différentiel :

- Tout d'abord, cette augmentation en valeur absolue s'explique - tout comme le nombre croissant global des admissions - par une extension de l'aire de collecte (les départements 01, 52, 58, 69 recueillant plus régulièrement des animaux), et par une meilleure qualité de collecte sur des départements comme la Saône-et-Loire et la Haute-Saône : le nombre de correspondants est passé de 38 à 170 (cf ATHENEWS N°50). Chez le faucon crécerelle, l'augmentation est tout à fait conforme à cette courbe de croissance générale, de l'ordre de 200%. Tant par le nombre que par le pourcentage des accueils, il a pratiquement rejoint la buse variable, dont la part relative a baissé de moitié.

- Pour cette dernière, plusieurs facteurs expliquent cette évolution : la zone d'hivernage de la buse variable concerne au premier chef les plateaux du Massif du Jura, riches en campagnols, et les plaines au pied du Revermont, avec des mouvements en fonction de la météo et de l'avancée de la neige. De ce fait, une extension de la zone et une amélioration de la collecte vers l'Ouest n'ont qu'une incidence limitée sur l'évolution de la population des buses, d'où cette baisse en part relative des accueils. Pour cette espèce, on remarque bien des pics d'accueils en 2003, 2005, 2008 et 2010, à mettre en relation avec des séquences de froid (neige, gel et brouillard) intenses et durables, séquences qui ont toujours un impact fort sur la fréquence des collisions routières, lesquelles touchent principalement la buse variable en cette période-là. Inversement, des hivers particulièrement doux, avec peu de brouillard et un fort ensoleillement (début 2004, 2007 et 2009) font diminuer le risque de collision, tout en favorisant une plus grande dispersion des hivernants, alors répartis de façon plus homogène sur l'ensemble du territoire (par opposition aux « concentrations » en bord de route en période de froid, pour recherche de cadavres ou de micromammifères).

- Les accueils de faucon crécerelle obéissent à une autre logique : si l'on compare la saisonnalité des accueils des deux espèces sur une décennie, on constate une très forte différenciation : la buse est accueillie de façon importante mais décroissante de janvier à mars, avec un fléchissement d'avril à mai (incubation = réduction du risque), puis après un bas niveau d'accueils de jeunes (excepté en 2003, année exceptionnelle avec 80% des accueils en juin/juillet/août, en raison d'un été pluvieux), une montée en puissance à partir de l'arrivée des premiers hivernants en octobre. En revanche, le crécerelle, plus prolifique (3 à 5 jeunes contre 2 en moyenne pour la



buse) et nichant en majorité en milieu habité ou anthropisé, voit l'essentiel de ses accueils au Centre constitué par des jeunes tombés du nid (+ de 50% des effectifs annuels admis sur les seuls mois de juin et juillet). A l'inverse de la buse, plus forestière, il a vu ses effectifs au Centre croître dans les mêmes proportions que l'ensemble des accueils.

Le taux de relâcher évolue selon les années et en fonction de facteurs ayant causé l'accueil, avec pour chacune des deux espèces une variation de plus ou moins 20%. Pour les mêmes raisons, il subsiste néanmoins toujours un écart important en faveur du faucon crécerelle, avec 53,3 % de patients libérés contre 33,9 % des buses variables pour la période de 2000 à 2010. La principale raison de cette différence réside là encore dans la prééminence chez la buse variable des collisions routières comme facteur de recueil : celles-ci induisent en effet des pathologies traumatiques lourdes avec un faible pronostic de relâcher, telles que fractures du bassin, traumatisme crânien et fractures des membres. ■



PAGE OUVERTE À LA LPO FC

Des chantiers nature avec la LPO Franche-Comté



Protéger la faune sauvage d'une façon concrète dans une ambiance conviviale, tel est l'objet des chantiers Nature organisés par la LPO Franche-Comté tout au long de l'année 2011.

Aménager des placettes de nidification pour l'engoulevent d'Europe, recréer et entretenir des milieux favorables à la nidification des oiseaux des zones humides, favoriser le maintien de la rare couleuvre vipérine, restaurer des milieux naturels de pelouse sèche, voilà quelques exemples de journée d'écovolontariat auquel nous invitons toute personne motivée à participer. Nul besoin d'être spécialiste des espèces ou bricoleur dans l'âme pour venir à ces journées où le maître mot est le plaisir de protéger, simplement, tout en partageant un bon moment avec d'autres amoureux de la nature.

Retrouvez le programme complet des animations Nature de la LPO Franche-Comté sur notre site <http://franche-comte.lpo.fr>. Parlez-en autour de vous, faites venir vos amis ou votre famille à ces chantiers pour la Nature.



FRANCHE-COMTE

Etude et protection du lézard vert

Espèce considérée comme non menacée en France, le lézard vert est peu répandu en Franche-Comté. Ses exigences écologiques sont plus fortes pour les populations du nord de la région, en Haute-Saône (70) et dans le Doubs (25), où sa régression, accentuée en limite d'aire régionale était déjà indiquée dans l'Atlas Herpétologique Régional de 2000. Durant l'année 2010, la LPO Franche-Comté a mené une campagne d'actualisation des connaissances sur le lézard vert dans le Département du Doubs, réalisée en partenariat avec le Conseil général du Doubs. La synthèse des connaissances bénévoles, des prospections de terrain et des échanges avec les experts et gestionnaires régionaux ont permis d'alerter sur la possible contraction de son aire de répartition en 10 ans et de pointer les divers facteurs limitants pour cette espèce. Des actions prioritaires favorisant les continuités d'habitats de l'espèce ont été proposées. Cette espèce méridionale est en effet un bon cas d'étude en Franche-Comté sur les thématiques de « trame verte », notamment liées au réchauffement climatique. Elle a été choisie comme modèle du programme de recherche GRAPHAB, porté par le Laboratoire THEMA de l'Université de Franche-Comté, qui traite des continuums écologiques et cherche à évaluer l'impact à échelle régionale d'une infrastructure, ici la LGV Rhin-Rhône, sur les capacités d'échanges entre populations animales. LPO FC 7, rue Voirin 25000 BESANÇON ☎ 03.81.50.43.10 <http://franche-comte.lpo.fr>



PAGE OUVERTE À LA CPEPESC



5èmes Rencontres Chiroptères Grand Est

Organisées par le GEPMA, elles se dérouleront le week-end du 26 & 27 mars 2011 à LORENTZEN (Bas-Rhin) au Centre d'Initiation de l'Environnement.

Le programme est en cours de constitution. Un appel à contributions est même lancé. Le bulletin d'inscription sera très prochainement disponible sur le site du GEPMA ou sur le site de la CPEPESC Franche-Comté avec un hébergement sur place au Centre d'Initiation de l'Environnement. En 2009, nous étions 56 participants à NANS-SOUS-SAINTE-ANNE (25) avec des rencontres riches et conviviales.

Les truites continuent de mourir sur la Loue : le « bon état écologique » se confirme ! ...

Des témoignages concordants et fiables relatent en effet des observations de truites mortes en nombre non négligeable sur les secteurs de l'amont de CLÉRON et de LIZINE. Quelques cadavres sont anciens, mais d'autres sont beaucoup plus récents. Certains diront que s'il y a des poissons morts, c'est qu'il en restait des vivants. Certes. Mais quand 80% des truites étaient déjà mortes l'an dernier sur ce secteur, on peut légitimement se demander s'il ne va pas bientôt s'agir des dernières reliques, désormais moribondes, d'une rivière autrefois prolifique mais maintenant impropre à une vie piscicole digne de ce nom, tant au plan naturaliste qu'halieutique. Car si la même mortalité que l'an dernier affecte les 10 à 20% de truites encore vivantes recensées, que va-t-il rester ? Des poissons malades, désorientés, à l'agonie.

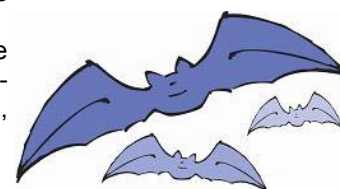
Les causes exactes : bien difficiles de le dire, mais le frai aurait une nouvelle fois trop bon dos, surtout quand on voit l'aspect des fonds déjà colmatés par des algues, alors que nous ne sommes qu'au mois de février. Les sédiments sont-ils toxiques, existe-t-il des pollutions localisées ou diffuses qui perdurent ?

Une chose est sûre : malgré les efforts de certaines collectivités, rien ne semble avoir vraiment changé sur le plan des Services de l'état. Derrière les beaux discours des responsables de la DDT, de la préfecture et autre Agence de l'Eau lors de réunions qui s'apparentent plus à des opérations de communication, ces mêmes services semblent toujours aussi peu motivés pour sauver les rivières franc-comtoises.

Analyses des polluants en continu dans les cours d'eau pour mieux comprendre les flux de polluants, signaux forts en faveur d'une police de l'eau efficace et dissuasive, application rigoureuse du droit de l'environnement par les Services de l'Etat ... : tous ces aspects concrets, qui demandent surtout une volonté politique, ont été relégués aux oubliettes.

Il est vrai que l'Etat a classé la Loue en « rivière en bon état écologique » au titre de la Directive Cadre sur l'Eau européenne. Alors finalement pourquoi changer quand tout va bien ! Cette fois, c'est sûr, on peut mourir en bonne santé et ça ne semble malheureusement pas près de s'arrêter sur nos rivières.

www.cpepesc.org ☎ 03.81.88.66.71



Year of the Bat
2011-2012



GAZ DE SCHISTES : LA FUITE EN AVANT

Le gaz de schiste est un gaz non conventionnel dont la technique d'extraction est nouvelle pour les entreprises françaises. Non conventionnel car il ne concerne pas comme d'ordinaire des poches de gaz présents naturellement dans le sous-sol. Dans ce cas, après avoir foré pour atteindre la couche de schiste située entre 2000 et 3000 mètres de profondeur, on exploise la roche à l'aide d'eau, de sable et de produits chimiques propulsés à très haute pression. Le gaz prisonnier de la roche est alors extirpé puis évacué vers des réservoirs ou pipelines en vue de produire in fine de l'électricité.

Ce gaz est exploité depuis de nombreuses années aux Etats-Unis, premier producteur mondial. Parce qu'elles n'avaient pas acquis le savoir-faire, les entreprises françaises ont donc dû s'adjoindre les services de leurs consœurs américaines. C'est que l'expérience américaine mais aussi canadienne représente en la matière un précédent sur lequel il est intéressant de se pencher. De l'autre côté de l'Atlantique, l'exploitation du gaz de schiste a occasionné des dégâts environnementaux et sanitaires considérables.

Outre la multiplication des puits de forage dans le paysage - car ces derniers doivent être nécessairement rapprochés - il faut considérer les impacts sur les nappes phréatiques, la faune et la flore ainsi que les émissions des gaz à effet de serre (GES) engendrées par la production. L'eau d'abord : chaque explosion ou « fracturation » de la roche demande 15 à 20 millions de litres (soit la consommation quotidienne d'une ville de 40 000 habitants) chargés de produits chimiques dont on ne maîtrise pas le risque de dissémination dans les nappes phréatiques (sans compter l'armada de camions-citernes nécessaire pour l'acheminer entraînant émissions de GES et pollution de l'air). Quid ensuite de l'eau ayant servi, elle ne peut revenir dans le circuit classique des eaux usées et est stockée dans des grands bassins.

L'érosion de la biodiversité végétale et animale est une autre conséquence à laquelle s'ajoutent des émissions de gaz à effet de serre incompatibles avec les objectifs de diminution engagés par la France et l'Europe. Comme le gaz conventionnel, le gaz de schiste est composé de méthane qui a un impact extrêmement élevé en termes de GES et peut-être de plus accompagné de particules radioactives à l'origine contenues dans le sous-sol : radium 226 solide et par suite le gaz radioactif radon 222. Oui, nous trouverons des réserves de gaz de schiste, oui nous pouvons tenir un peu plus longtemps avec le pétrole en forant toujours plus loin dans le sol, oui les risques industriels vont s'accroître parallèlement et oui l'énergie coûtera ce faisant de plus en plus cher... Caressez un cercle il devient vicieux, creusez le sol et vous toucherez le fond. Cessons de vivre en sursis dans une société maso-schiste, halte au gaz de schiste !

Source terraeco.net

En Franche-Comté, 3 autorisations de forages de recherches ont été délivrées depuis 2008 : Régions de Lons, Pontarlier, et Les Moussières.

VIE DE L'ASSOCIATION

PORTES OUVERTES DU 21 AOÛT APPEL à CANDIDATURES POUR EXPO PHOTO

Les portes ouvertes du centre ATHENAS sont organisées dans le but de faire connaître au public les activités du centre ATHENAS et ses actions en faveur de la faune sauvage. Lors de ces portes ouvertes, une exposition de photographie nature est organisée, dans l'esprit de promouvoir, par l'image, la nature et la faune qui nous entoure afin d'inciter le visiteur à la préservation des milieux et des espèces, et afin de contribuer, avec d'autres animations, au succès de cette journée. Elle se déroulera dans la cours de l'Ecole primaire – 39570 L'ÉTOILE.

Extrait du règlement

Seul les membres de l'association, à jour de cotisation, sont autorisés à concourir pour participer à cette exposition photographique. L'organisateur mettra à disposition de chaque exposant un stand d'une longueur approximative de 4,8 mètres, constitué de 4 grilles type "Caddie" d'une largeur approximative de 1,2 m unitaire (permettant la présentation d'un maximum de 14 photographies 40x60 cadre compris) et d'une table. Il n'y a aucun éclairage spécifique fourni, l'éclairage étant réputé suffisant. Les exposants ne peuvent pas utiliser un éclairage individuel;

Le nombre total d'exposants est de 4 au maximum sélectionnés sur dossier;

L'organisateur se réserve le droit de placer les exposants comme bon lui semble mais toujours au mieux pour la présentation des photographies et espèces exposées;

Pour participer à cette exposition, chaque photographe joindra avec sa demande de participation et à sa sélection de photographies, un chèque de caution de 50€ libellé au nom de "centre ATHENAS", chèque qui ne sera pas encaissé et qui sera rendu à la fin de la manifestation;

La date limite de réception des demandes de participation est fixée au 28 mai 2011;

Les photographes exposants choisis s'engagent à être présents pendant la durée de l'exposition;

Les photographies exposées seront au nombre maximum de 14 sans thème imposé (L'organisateur préconise un format minimum de 30 X 40)

- Les sujets admis pour l'exposition regroupent l'ensemble des sujets nature comme le paysage (sans présence humaine ou limitée au plus strict minimum), les fleurs et champignons, les insectes, les batraciens et amphibiens, les oiseaux et les mammifères et devront avoir été réalisées dans le plus strict respect des espèces et des sites photographiés. Les animaux photographiés doivent être libres et sauvages. La présentation de photographies de plantes de culture n'est pas autorisée, sauf si elle participe à la présentation de faune sauvage. Voir règlement complet sur

- <http://www.athenas.fr/journees-portes-ouvertes-dimanche-21-aout-2011/>





PORTES OUVERTES : CHANGEMENT DE FORMULE

En raison de la main d'œuvre bénévole nécessaire pour chaque journée et de la plus faible fréquentation de la journée organisée en juillet, il a été décidé de modifier la forme de ces manifestations :

- une première journée, celle du 26 juin, sera consacrée exclusivement aux adhérents. La publicité de cette journée ne sera assurée que par le prochain bulletin. Se voulant un moment d'échange avec les adhérents cette journée sera plus conviviale et détendue et même si les visites et lâchers d'oiseaux sont maintenus, les membres de l'association disposeront de davantage de temps pour la (re) découvrir, s'informer sur les possibilités de participer de près ou de loin à son action. Il sera possible, pour les adhérents le souhaitant, de pique-niquer sur place.
- une seconde journée, celle du 21 août, consacrée au grand public avec, outre les traditionnelles visites accompagnées et les lâchers d'oiseaux, un programme d'animations semblable à celui de l'an passé :
 - une exposition de photographie nature (voir (règlement page précédente)
 - des animations dans le village (plus spécialement destinées au jeune public) et devant le Centre : jeu de piste - quiz, atelier maquillage, atelier empreintes d'animaux, théâtre de marionnettes.

Toute personne souhaitant participer à l'organisation ou au déroulement des ces journées est, bien entendu, la bienvenue. N'hésitez pas à nous contacter.

MÉCÉNAT/DONS EN NATURE NOUS RECHERCHONS

- Matériel médical et hospitalier : Instruments, consommables en voie de péremption : (aiguilles, poches de nutrition entérale, Bétadine dermique 10% présentation hôpital)
- Mobilier : 2 tables pliantes type salle des fêtes (2,5mX 0,8m)
- Étagères fixes ou mobiles pour rangement outillage.
- Débroussailleuse pro (axe-rigide).
- 2 grilles métalliques 1mX1m section 20mm

CORRESPONDANTS TRANSPORTS D'ANIMAUX

Nous recherchons toujours des relais et des solutions d'acheminement rapides, pérennes et régulières depuis

Belfort / Montbéliard , Macon et Bourg en-Bresse

BESOINS EN CORRESPONDANTS

AIN : Nord du département, entre Bourg-en-Bresse et Mâcon (71)

CÔTE D'OR : Sud de Dijon, Pouilly en Auxois, Aigney le Duc

DOUBS : villes d'Ornans, Valdahon-Vercel, de Maîche à St Hippolyte

HAUTE-SAÔNE :

Nord du département, villes : Gray, Rioz et Lure

SAÔNE-ET-LOIRE : Sud-ouest du département (Gueugnon / Charolles, Semur en Brionnais).



AGENDA d'ATHÉNAS

- **Dimanche 3 avril : Assemblée Générale de l'association— L'Étoile**
- **Samedi 9 avril : Formation de correspondants—L'Étoile**
- **S&D 3 et 24 avril : 3èmes Rencontres Imagesnature. Le Vaudioux (39)**
- **Dimanche 26 juin : Portes Ouvertes « spéciales adhérents »**
- **Dimanche 21 août : Portes Ouvertes grand public.**



Partenaire du centre ATHÉNAS

*dans le Jura
dans le Doubs
en Haute-Saône
en Côte d'Or*

Pour l'acheminement des animaux sauvages en difficulté



*Achemine depuis la
Haute-Saône pour ATHÉNAS
les animaux sauvages
en difficulté*

CALBERSON F.M. (SA)
ZAAT ouest - 70000 NOIDANS-LÈS-VESOUL



*Achemine depuis la Saône-et-Loire
pour ATHÉNAS
les animaux sauvages en difficulté*

BMW VIROLLE - TENOUX

ZI rue Louis Alphonse Poitevin
71380 St MARCEL-LÈS-CHALON
☎ 03 85 94 96 96



*Achemine depuis le Doubs
pour ATHÉNAS
les animaux sauvages en difficulté*

Transports VIROLLE

Zone de Transports École 25480 ÉCOLE-VALENTIN
☎ 03 81 40 55 00



30/40, rue Pierre Sémard
69800 SAINT-PRIEST
☎ 04.72.22.20.20

SERNAM

*Achemine depuis la Saône-et-Loire
pour ATHÉNAS
les animaux sauvages en difficulté*

31, rue Louis Alphonse Poitevin
71380 SAINT-MARCEL
☎ 03 85 42 30 05



DISTRICT
DU JURA
39570

☎ 03 84 43 57 00

Apporte un soutien logistique
au nourrissage des animaux



*Achemine dans le Jura
pour ATHÉNAS
les animaux sauvages en difficulté*
Transports BOUQUEROD

125, avenue Edouard Herriot
39300 CHAMPAGNOLE
☎ 03 84 53 11 54

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES Serge MONTAGNON

AÉRAULIQUE

THERMIQUE

FLUIDES

27 rue Principale - F 39300 LE VAUDIOUX

Tél. +33.384.51.60.47 - Fax +33.384.51.60.48
Email: smo@montagnon.fr - www.montagnon.fr



SARL JG METAL

ZI DU TUMULUS

1B Rue Ampère

39100 DOLE

Jacky GUERRIER

☎/Fax 03 84 79 56 11

Mobile 06 76 40 15 37

jg.metal@orange.fr



Activité: Chaudronnerie acier - alu - inox
Maintenance industrielle

En 2011, un geste pour la faune sauvage :

Adhérez et faites adhérer un proche

Chaque don ou adhésion est déductible des impôts
à hauteur de 66% de son montant
et dans la limite de 20% du revenu imposable

Adhérer tôt dans l'année à ATHÉNAS c'est lui permettre de poursuivre son action pour la faune sauvage et l'intérêt général en lui donnant davantage de liberté d'action et la possibilité de planifier ses interventions.